



Conseil de quartier OUEST

Compte-rendu de réunion

Jeudi 27 juin 2019

Cabinet du Maire
Démocratie de Proximité
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier OUEST s'est réuni le jeudi 27 juin 2019 à 17h30, à l'Amassada, Miquelots.

Etaient présents :

- Monsieur Bruno PASTOUREAU, Président du Conseil de quartier
- Monsieur Christian PEREZ
- Monsieur Gérard PILLU
- Monsieur Jean-François BAZARD
- Monsieur Michel GATUING
- Madame Nadine SANCHEZ
- Madame Sylvie GARCIA
- Madame Claudette CHEVALIER
- Madame Ginette LE BRUN
- Monsieur Alain ESPINASSEAU
- Monsieur Robert RIBATET

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire
- Madame Rébecca BIOSCA, Responsable du Service Environnement et Développement Durable à la Mairie
- Monsieur Dominique DUCASSE, Adjoint au Maire
- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Marine COULOMBAN – Administratif

Excusés :

- Madame Corinne BOUGUERET
- Madame Marie-Françoise LE ROUX
- Monsieur Luc JECKEL
- Monsieur François ARGENSON
- Madame Nathalie PERREAUD
- Madame Jeanine CHAGUE

■ M. PASTOUREAU, Président du Conseil de quartier OUEST, ouvre la séance. Il a convié le Conseil afin que M. DUCASSE, Adjoint au Maire chargé des Travaux, Environnement, Développement Durable, et Conseiller COBAS délégué à l'Environnement et au Développement Durable, et Mme BIOSCA, Responsable du Service Environnement et Développement Durable à la Mairie, présentent le Zéro Pesticide. Différents points ont été abordés :

- Les pesticides, qu'est-ce que c'est ?
- Les effets des pesticides,
- REPAR Pesticides, le réseau de surveillance des pesticides :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/actions-environnementales/les-reseaux-de-surveillance-repar-et-rempar/repar>

- La réglementation avec la Loi « Labbé » :

L'utilisation des pesticides est interdite :

- pour les communes depuis le 1^{er} janvier 2017,
- et pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019,

- Retour sur les actions mises en place depuis plusieurs années :

La Ville n'a pas attendu la loi pour agir. Depuis 2008, dans le cadre de l'Agenda 21 communal :


- Gestion écologique des espaces verts :


Réduction (- 64 % entre 2008 et 2014) puis suppression (depuis 2015) des pesticides grâce à la mise en place de méthodes « éco-responsables »,


- Formation des équipes,
- Amélioration de la sécurité,
- Au sein de la Commission Environnement du SIBA : Partage d'expériences, échanges, avec les communes du Bassin,
 - Les impacts sur la gestion des espaces communaux,
 - Les impacts sur le paysage,
 - Les bénéfices,
 - Sensibilisation de la population,
 - Une démarche à l'échelle du Bassin :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/actions-environnementales/les-reseaux-de-surveillance-repar-et-rempar/haro-sur-les-produits-phytosanitaires>

- A l'issue de cette présentation, Mme BIOSCA et M. DUCASSE remercie le Conseil pour son écoute : place aux remarques, questions et idées. Des « balles de graines » sont également distribuées à l'assistance : <https://balles-de-graines.com/>
- Une distribution publique, gratuite et à destination des Testerins de plantes autochtones peu gourmandes en eau est prévue dans les mois à venir, probablement en novembre 2019.

 Une conseillère s'interroge quant à la réglementation concernant l'entretien des trottoirs ? Qu'est-ce qui est à la charge des riverains ? Qu'est-ce qui est à la charge de la municipalité ?

 La partie privée est à la charge du propriétaire et la partie publique est à la charge de la municipalité. Lors des précédents conseils des Sages et de quartiers, les Conseillers se sont accordés à dire que les gens devraient toutefois faire preuve de civisme et nettoyer leurs trottoirs. Il leur semble important que la Municipalité communique et explique le zéro pesticide, donne des astuces (conseiller, par exemple, des plantes qui ramènent les abeilles et remplacent les mauvaises herbes), et encourage les administrés à nettoyer leurs trottoirs via le MAG de la Teste de Buch et le site internet de la Ville. Une conseillère a émis l'idée d'un onglet dédié aux « recettes » écologiques remplaçant les pesticides et qui pourrait s'appeler : « Le jardinier écolo' ».


 Une conseillère insiste sur le fait qu'il faille inviter les gens à entretenir leurs trottoirs et non les y contraindre, certaines personnes n'étant en capacité ni physique ni financière de le faire.


 Des conseillers s'interrogent sur les désherbeurs thermiques.

 Ils sont adaptés aux petites pousses et sur des surfaces restreintes.

 Ils s'interrogent ensuite sur le désherbage à l'eau bouillante.

 Les agents des espaces verts ont remarqué que les végétaux repoussaient plus vite et plus fort.


 Un conseiller soulève le fait que le fauchage tardif des bordures de rues et fossés induit la présence de rats et serpents dans les propriétés, notamment à proximité de Grand Frais et du passage à niveau du train de Cazaux.

 Voici un lien vers un site internet avec de nombreux conseils sur les techniques alternatives de jardinage sans pesticides (plateforme officielle "Ecophyto" réalisée avec le soutien du ministère en charge de l'environnement et de l'ONEMA - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) : <https://www.jardiner-autrement.fr/>

 Une conseillère s'interroge concernant la pollution liée aux voitures. La ville ne pourrait-elle pas prendre contact avec la COBARTEC ? Ne pourrait-on pas envisager le tram-train pour le Sud Bassin ? C'est un moyen de transport non polluant et peu onéreux.

 Les conseillers sont mitigés. Certains se demandent si les transports en commun de la COBAS sont un succès.

 Les conseillers échangent ensuite autour des crastes plus ou moins bien entretenues.

 Il est à noter qu'une craste n'est pas un cours d'eau mais une zone d'infiltration et qu'elle a besoin d'un peu de végétation pour pouvoir bien fonctionner et notamment ralentir l'eau.

Lorsque le fossé est situé entre deux propriétés privées, les deux propriétaires sont chargés d'entretenir leur berge et la moitié du cours d'eau.

Si le fossé est situé en bordure de voirie, le riverain a à sa charge l'entretien de la moitié du fossé si ce fossé délimite sa parcelle sur le cadastre. Dans le cas contraire, il s'agit d'un fossé communal dont l'entretien relève de la commune.


Lorsque ce fossé passe entièrement par un terrain privé, le particulier a à sa charge l'entretien du fossé dans son intégralité.

C'est pour rappeler à chacun l'importance des crastes que la commune a édité un guide qui vous aide à comprendre l'importance de chaque maillon de la chaîne et vous donne des précisions sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire :


<https://www.latestedebuch.fr/viepratique/pole-technique-municipal/entretien-des-crastes/>


<https://fr.calameo.com/read/0041269881c8e313ec5e1>

 M. PASTOUREAU remercie Mme BIOSCA qui quitte la séance puis informe le Conseil qu'il a fait le tour du quartier avec le Directeur des Services Techniques et la Responsable de la Voirie. Il fait ensuite le point sur les réponses apportées *aux demandes et observations du conseil de quartier du mercredi 10 avril 2019* :


 *Le conseiller s'impatiente concernant le stationnement sur les trottoirs avenue de Binghamton vers la boulangerie Marie Blachère de gros camions (de livraison, entre autres), bus, etc.*

 *Nous le signalons à la Police Municipale.*

 Réponse de la Police Municipale : Il faudrait préciser les horaires. S'il s'agit de la pause méridienne, il est à noter le manque de stationnement : il ne faut pas pénaliser les commerçants.


 Cette réponse ne satisfait pas les conseillers compte-tenu des différentes problématiques et dangers permanents engendrés par ces stationnements en infraction avec le code de la route et signalés depuis plus d'un an. Ils demandent l'installation de panneaux « Interdiction de Stationner » sur les trottoirs entre le restaurant et la boulangerie. Ils souhaiteraient également la mise en place de poteaux sur les trottoirs (de gauche à droite) à la sortie du parking de Grand Frais.

 Lotissement de la Migrèque :

 Au niveau des espaces verts, refaire les plots en bois (détériorés, pourris, manquants) dans le but, entre autres, d'interdire ces espaces à la circulation (des voitures s'y garent).

 Cela va être demandé aux services techniques.


 Réponse du Pôle Technique : En cours de réalisation par le service voirie.

 Est-il également possible d'installer une canisette dans ces espaces verts, comme cela a été fait en centre-ville ?

 La demande va être étudiée par les services concernés.

 Réponse du Pôle Technique : En cours de commande. Délais août ou septembre.

 Les Miquelots :

 L'espace vert autour de l'aire de jeux n'est pas sécurisé : des tables ont été remplacées et depuis ce ne sont plus seulement des voitures mais également des camionnettes qui se garent sur l'espace vert à côté de l'aire et des tables. Pourquoi ne pas décaler les plots et les gros cailloux ?

 Nous allons demander un panneau : « Interdiction de stationner » à la Police Municipale.


 Réponse de la Police Municipale : Accès sécurisé. Enrochement en place.

 Les nuisances liées aux motos deviennent insupportables :

- « motocross » depuis le lotissement « Les Genêts d'Or »,
- « rodéo » auto / moto / voiturettes tous les samedis sur le parking de l'ESPACE Jean Fleury.

 L'ESPACE va être refait puis le parking. Et nous allons signaler ces problèmes à la Police Municipale.

 Réponse de la Police Municipale : Connaître les horaires pour passage Police Municipale ou Police Nationale.

 L'idéal serait de contacter la Police dès constat du délit afin qu'ils puissent intervenir en direct. Néanmoins, il est à noter qu'il est extrêmement compliqué pour la Police d'appréhender des motos d'autant plus non immatriculées.

 Un conseiller souhaite connaître les horaires de la Police Municipale.

 Police Municipale

2, rue de l'Yser

Tél. 05.56.54.46.41

policemunicipale@latestedebuch.fr

Heures d'ouverture au Public :


Du 1er octobre au 31 mai : du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le Samedi de 9h à 12h30

Du 1er juin au 30 septembre: du Lundi au Samedi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

 Les containers à verre au niveau de l'ESPACE Jean Fleury sont tout le temps sales et les mails à la COBAS n'y font rien.

 Nous allons le signaler aux services techniques.


 **Réponse du Pôle Technique :** COBAS. Le service propreté passe régulièrement. Mise en place d'une poubelle courant mai dernier (semaine 20).

 La vitesse boulevard des Miquelots reste un problème et cela empire. La Mairie a-t-elle pour projet de remettre des plots ou autres ?

 Non, car les riverains demandent ensuite à ce qu'on les enlève à cause des nuisances sonores.

 N'est-il pas possible de surélever les passages piétons ?


 Il faudrait qu'ils soient très hauts.


 Le pire, c'est vers 16h30 / 17h30, à la débauche, lorsque les camions rentrent / foncent vers la zone industrielle. Les conducteurs savent que la Police Municipale débauche également à cette heure-là et ne sont donc pas inquiétés. Or la verbalisation, c'est la clé du problème.

 Et pourquoi ne pas mettre des feux comme à Gujan-Mestras ?

 Nous allons demander à la Police Municipale de refaire des contrôles de vitesse.

 Boulevard des Miquelots, serait-il possible de remplacer les actuels panneaux signalant la priorité à droite par une croix par des panneaux où est littéralement écrit : « Vous n'êtes pas prioritaires ».


 La demande d'un panneau lumineux indiquant : « Vous n'avez pas la priorité » n'a pas été validée. Néanmoins, un test va être fait à l'intersection du boulevard des Miquelots et de l'allée des Saules avec la mise en place d'un passage piéton en 3 dimensions. L'objectif de cette opération est d'inciter les conducteurs à la vigilance en arrivant devant ce passage piéton qui semble être en lévitation grâce à l'illusion d'optique.

 **Réponse de la Police Municipale :** Voir plateaux ralentisseurs pour passages piétons (x4). Vitesse : contrôles programmés mensuellement boulevard des Miquelots vers la RD et à hauteur de Jolibois dans le sens Ouest / Est. Contrôles non réalisables dans le sens Est / Ouest, conditions de sécurité non réunies (4 priorités à droite).

 Passage piéton en 3D depuis mercredi 26 juin 2019 au soir.


 Des panneaux indiquant « Priorité à droite » ont été demandés pour être placés sous les croix de St André.

 Il est à noter que tout le boulevard des Miquelots va être repensé.

 *Intermarché, signalisation à la sortie de la pharmacie : après les travaux, le panneau indiquant le sens obligatoire à gauche n'a toujours pas été remplacé. Or le panneau indiquant l'interdiction de tourner à droite n'est pas suffisant, de nombreux automobilistes commettant l'infraction.*

 *Demande faite auprès des services techniques.*


 Réponse du Pôle Technique : Fait. Remis en place.


 Nous allons demander aux services techniques de vérifier le radar (côté lotissement des Galips) qui reste de couleur verte même si l'on dépasse le 50 km/h alors que ce dernier devrait passer au rouge.

 *Serait-il possible de vérifier le réglage des radars pédagogiques boulevard de Cazaux ?*

 *Nous allons le demander aux services techniques.*


 Réponse du Pôle Technique : En cours de vérification.

 *Pouvez-vous demander à la COBAS de faire quelque-chose pour la piste cyclable entre Promo Cash et Gamme Vert : lorsqu'il y a la queue boulevard de l'Industrie, des automobilistes empruntent la piste cyclable pour pouvoir accéder au tunnel et quand ils arrivent au STOP, ils tournent à gauche. Ne peut-on pas mettre une pierre ou un plot ?*

 *Le problème similaire entre le chalet DEBA et la première maison pour rejoindre le boulevard de l'Industrie a été résolu grâce à l'installation d'une grosse pierre. Nous allons demander aux services techniques de matérialiser par une balise blanche de signalisation routière de type J11.*

 Réponse du Pôle Technique : La COBAS doit intervenir.

 Rue des Alliés :

 *En bas de la rue des Alliés, à partir de 17h30, les voitures sont garées sur les trottoirs jusqu'au lendemain matin.*

 *Nous allons le signaler à la Police Municipale.*

 Réponse de la Police Municipale : Passage Police Municipale à partir de 17H.

 *Tout en haut de la rue des Alliés, quand les travaux vont-ils prendre fin ?*


 *Nous allons demander aux services techniques.*

 Réponse du Pôle Technique : Travaux terminés.

 *Rue des Alliés : trou énorme à l'embranchement du lotissement Bel Air en allant vers la rue Francon.*

 *Nous allons le signaler aux services techniques.*


 Réponse du Pôle Technique : Contact avec l'entreprise qui a fait les travaux.

 De nombreux trous dans le lotissement « La Pastourelle » (certains de plus de 50 cm de diamètre et d'autres d'au moins 30 cm de profondeur), dont un, énorme, allées des Noisetiers et des Eglantiers.

 Nous allons le signaler aux services techniques.


 Réponse du Pôle Technique : Prévu lors de la remise en route du blowpatcher.

 Tout est fait.

 En raison des travaux d'un nouvel immeuble, la rue Desbiey est régulièrement fermée sans autorisation gênant, entre autre, les pneumologues, le cabinet médical et leurs patients.


 Nous allons le signaler aux services techniques et à la Police Municipale.

 Réponse de la Police Municipale : Chantier terminé. Résidence aménagée. R.A.S.

 Remerciements pour le terrain de pétanque rue des Vieux Chênes, dans le lotissement. Malheureusement, au bout d'1 ou 2 mois, il y a déjà des herbes : du géotextile a-t-il été posé ?

 Nous allons demander aux services techniques de nettoyer.


 Réponse du Pôle Technique : Fait régulièrement.

 Avenue du Carroussel, à côté du terrain de boules, serait-il possible de mettre une poubelle ? Des jeunes viennent y déjeuner et laissent leur débris.


 Nous allons demander aux services techniques.


 Réponse du Pôle Technique : Poubelles en commande. Pose prévue en septembre.

 Le magasin de meubles à côté du cinéma s'accapare le trottoir : pourrait-il laisser un passage ?

 Il s'agit du domaine privé. Néanmoins nous allons le signaler à la Police Municipale afin de sensibiliser le directeur de l'enseigne.

 Réponse de la Police Municipale : Espace privé fermé car circulation cyclo sur trottoir dangereuse (vers cinéma).

 Chemin de Braouet, le stationnement est-il le même pour tous ? Les résidents de la Résidence Millenium stationnant sur les trottoirs ont tous été verbalisés par la Police Municipale (135€) et sont depuis, très disciplinés : 15 jours d'un côté, 15 jours de l'autre. Seulement ça n'est pas le cas pour le reste du chemin de Braouet, la rue des Chasseurs et la rue Henri Dunant où les gens continuent de se garer sur les trottoirs alors qu'il y a largement la place de se garer le long des trottoirs.

 Effectivement, les gens disent souvent ne pas savoir que l'on peut se garer sur la rue. Nous allons demander à la Police Municipale de passer chemin de Braouet, après la Résidence Millenium.

- Réponse de la Police Municipale : Passage régulier de la Police Municipale pour verbalisation. Voir avec Pôle Technique si stationnement alterné réalisable.
- Le chemin de Braouet va être réaménagé. En attendant les travaux, un gendarme en très mauvais état va être refait.

- ✎ Rue Peyjehan : (Pour rappel : La rue Peyjehan est une rue en travaux. Les améliorations demandées vont être étudiées.)
- ✎ Vitesse inquiétante, particulièrement le dimanche soir. (Police Nationale ? Radar pédagogique ?)
- Une réflexion est engagée avec peut-être des places de parking sur la chaussée.
- ✎ L'évacuation des eaux pluviales se fait difficilement.
- Réponse du Pôle Technique : SIBA.
- ✎ L'éclairage est très bien sauf au niveau de la piste cyclable : « blackout » le soir (rue Peyjehan, en face de la rue François Coli, là où la piste cyclable décroche).
- Réponse du Pôle Technique : Eclairage réduit en soirée pour des économies d'énergie.
- Une étude est en cours pour voir si l'implantation d'un nouveau poteau électrique est possible.
- ✎ Les bancs rue Peyjehan en face de la rue J-F Pilâtre de Rozier vont-ils être remis ? Serait-il également possible d'installer des poubelles ?
- Réponse du Pôle Technique : Pose par entreprise, banc + corbeille.
- Pour information : programme de trottoirs dans les rues autour de Peyjehan.

- ✎ Dans les espaces verts entre le lotissement Les Océanes et le lotissement Marbella, un SDF campe sauvagement dans une tente, ce qui dérange de plus en plus les riverains et les inquiètent (risque de feu). Le conseiller l'a signalé au Syndic qui a dit n'avoir vu personne et à M. Loubaney, Responsable de la Police Municipale, qui a répondu ne pas pouvoir intervenir à cet endroit car c'est un domaine privé. Selon le conseiller, la police Municipale et la Police Nationale peuvent intervenir dans le lotissement Les Océanes car cela a été voté en Assemblée Générale.
- Nous allons nous renseigner auprès de la Police Municipale.
- M. Loubaney a rencontré cet homme qui ne camperait plus à l'endroit indiqué. C'est un homme en situation précaire qui ne représente aucun danger.

- ✎ Problème de motos aux Océanes : elles détériorent le chemin qui descend vers le transformateur (énormes ornières), chemin récemment refait. M. MAS, en charge des travaux sur la commune, a dit qu'il s'en occuperait, or il est parti. Une partie du chemin est privée et l'autre est publique. Il y a plus de vingt ans, des plots en bois avaient été installés en quinconce pour éviter que des vélos et autres y

passent mais ils sont complètement pourris aujourd'hui et les motards s'amuse à retirer les derniers (qui appartiennent à la Mairie) à coups de pieds.


 *M. MAS vient d'être remplacé. Nous allons signaler tout cela aux services techniques.*

 Réponse du Pôle Technique : Plus de précisions.

 Le chemin est en attente d'intégration dans le domaine public.


 *Un conseiller nous signale que la craste qui passe sous le pont de la voie rapide est à nettoyer.*

 *Cette craste est sous la responsabilité du Conseil Départemental qui a été alerté de la situation.*

 Réponse du Pôle Technique : L'entretien de cette craste revient à la DIRA (Direction Interdépartementale des Routes Atlantiques). Ni la commune ni le département ne sont sensés intervenir. La DIRA a reçu plusieurs lettres de rappel de notre part et n'a pas bougé.


La craste coule à ce jour, elle n'est pas bouchée. Les herbes sont un peu haute mais en cette saison, c'est normal : elles font office de filtre et surtout, elles permettent l'infiltration de l'eau dans le sol. Un lit de sable s'est accumulé au fil du temps ; oui, il faudrait refaire le lit mais attention : si on creuse, l'eau stagne et c'est un bouillon de culture pour les moustiques.

Aucun risque d'inondation à ce niveau.

 *Suite aux travaux, le grand miroir à l'intersection du chemin de l'Oustalet et de la rue de Dadé a été rétabli mais pas convenablement : on ne voit que le côté droit et pas à gauche.*


 *Nous allons le signaler aux services techniques.*

 Réponse du Pôle Technique : Un aménagement doit être réalisé prochainement.

 *Un camping-car se trouve allée Jacques Cartier juste avant l'entrée à droite du lotissement Marbella, stationnant à un endroit interdit, sur le trottoir : comment se fait-il que la Police n'intervienne pas ?*

 *Nous allons nous renseigner auprès de la Police Municipale.*


 Réponse de la Police Municipale : Pas de camping-car à notre passage. A surveiller.

 *Rue des Poilus, il y a eu des travaux et il y a un gros trou depuis des mois. Il y a des barrières que certains enlèvent et une dame est même tombée.*


 *Nous allons le signaler aux services techniques. (Quartier Centre)*


 Réponse du Pôle Technique : En cours de traitement.

Demandes et observations des conseillers de quartier :

 Plusieurs conseillers remercient la Ville pour différents travaux et aménagements (nouvel éclairage leds, espace verts « Aigue Marine », trous lotissement « La Pastourelle », etc.).

 Une conseillère fait remarquer que partout à La Teste de Buch, des voitures sont garées sur les trottoirs ; ne serait-il pas possible de communiquer là-dessus auprès des administrés par le MAG ?


 Un conseiller nous signale la végétation débordante avenue Saint Exupéry, sur le trottoir avant Desjoyaux, avant le n°65, certainement le 63.


 Il nous signale ensuite que vers Intermarché, la ville aurait fauché mais n'aurait pas nettoyé.

 Entre Captal de Buch et Jolibois, la voie piétonne est très mal entretenue : la végétation est impressionnante.

 Chemin de Caillivole, 3 ou 4 containers sont constamment sur la route.

 Il faut le signaler à la Police Municipale. Il y a un arrêté municipal à ce sujet.

 A côte de la propriété Lerouge, à la sortie du souterrain de Sécary, dans le sens centre-ville / Décathlon, un conseiller demande l'apport de calcaire sur le côté droit du chemin de terre qui débouche sur la piste cyclable.

 Les riverains de la rue de Sécary s'inquiètent du projet de lotissement de la propriété de Mme Lerouge (routes, accessibilité, nombre de lots, impact sur l'environnement). Ils souhaiteraient pouvoir consulter le dossier.

 Il n'y a à ce jour aucun projet après vérification auprès de nos services.

 Monsieur PASTOUREAU remercie les membres du Conseil de quartier OUEST de leur participation. La réunion prend fin à 19h15.